



1er
Juin

2023

STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE DE GRAND PARIS SUD

CONCERTATION SUR L'ALIMENTATION - RÉUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT

ORDRE DU JOUR

- 1. Introduction : quelles ambitions agricoles et alimentaires de Grand Paris Sud ? Quels objectifs pour la concertation ?**
- 2. Présentation du diagnostic réalisé pour construire la stratégie agricole et alimentaire**
- 3. Présentation des modalités et des thématiques de concertation sur l'alimentation**
- 4. Réflexion en sous-groupes sur vos questionnements et vos attentes**
- 5. Questions-réponses et échanges en plénière**

Fin prévue à 21h



Les personnes présentes dans la salle auront :

- Après chaque présentation, des temps réservés pour vos questions de compréhension
- A l'issue des présentations, un temps de réflexion en sous-groupes puis d'échange en plénière avec les personnes intervenantes



INTRODUCTION

Michel NOUAILLE

1^{er} Adjoint au Maire de Corbeil-Essonnes

Michel SOULOUMIAC

Conseiller communautaire délégué en charge de la biodiversité, du Cirque de l'Essonne et de l'agriculture de Grand Paris Sud

Aurélie GROS

Vice-présidente de l'agglomération en charge de la démocratie participative et du Parc naturel urbain de Grand Paris Sud

Michel BISSON

Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Christel STACCHETTI

Responsable du Service Agriculture et
Alimentation à Grand Paris Sud

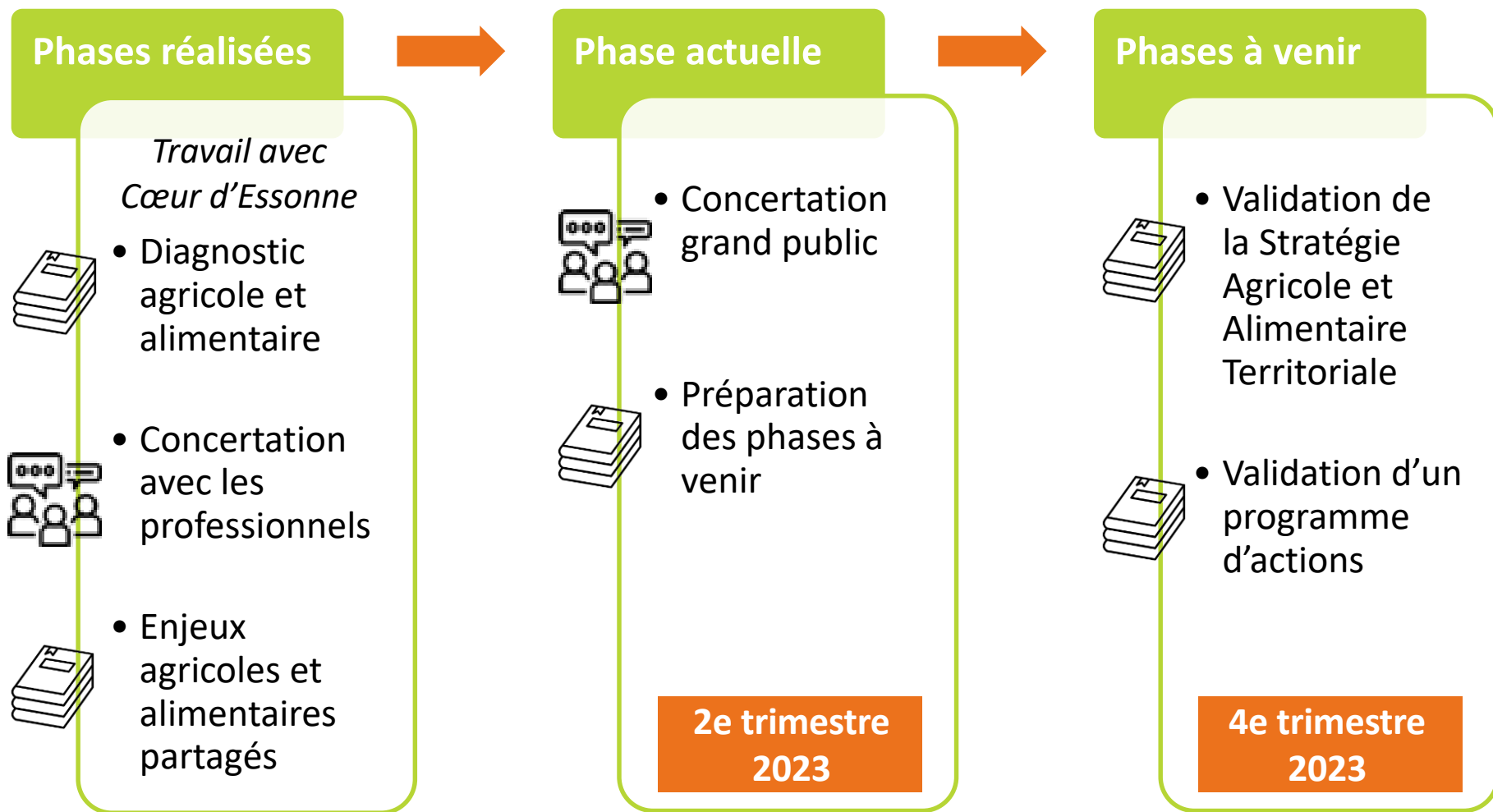


staCchetti

PRESENTATION

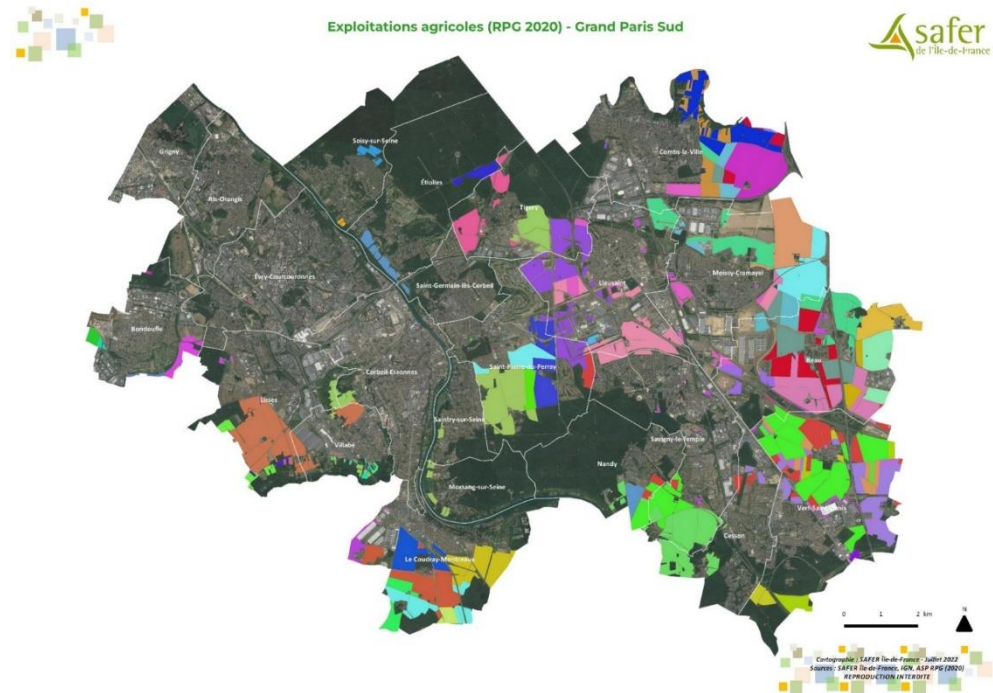
Le diagnostic réalisé pour construire la stratégie agricole et alimentaire

Méthodologie



L'agriculture sur le territoire de Grand Paris Sud

- 23 communes
- 355 000 habitants
- **4 940 ha agricoles**
soit $\frac{1}{4}$ du territoire
- -50 % de SAU entre
1982 et 2017
- 4,7 % de SAU bio,
soit 230 ha



- 59 exploitations dont 30 sièges
- 90 % de grandes cultures
- 10 % de cultures spécialisés

1- Un potentiel nourricier en déclin

Qu'est-ce que le potentiel nourricier ?

= **capacité THEORIQUE** d'un territoire à subvenir aux besoins alimentaires de sa population

⇒ rapport entre la surface agricole réelle et celle qu'il faudrait théoriquement mobiliser pour satisfaire la demande alimentaire de la population résidente

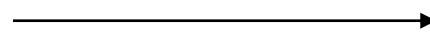
1- Un potentiel nourricier en déclin

potentiel nourricier
de GPS = 3,8 %



demande alimentaire à la hausse (+14 % entre 2010 et 2018), et rétractation de l'offre agricole, liée à l'artificialisation des terres agricoles (-8% entre 2010 et 2018)

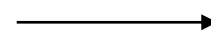
● Surface agricole



Capacité

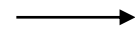
4 977

● Empreinte spatiale alimentaire



Besoins

131 681



x 26



Une forte consommation passée de terres agricoles

De 2009 à 2019,
750 ha d'espaces
agricoles, naturels et
forestiers consommés
par les zones d'activités
et l'habitat

**2022 ⇒ 4 940 ha
agricoles sur GPS**

soit 140 m² agricole/hab

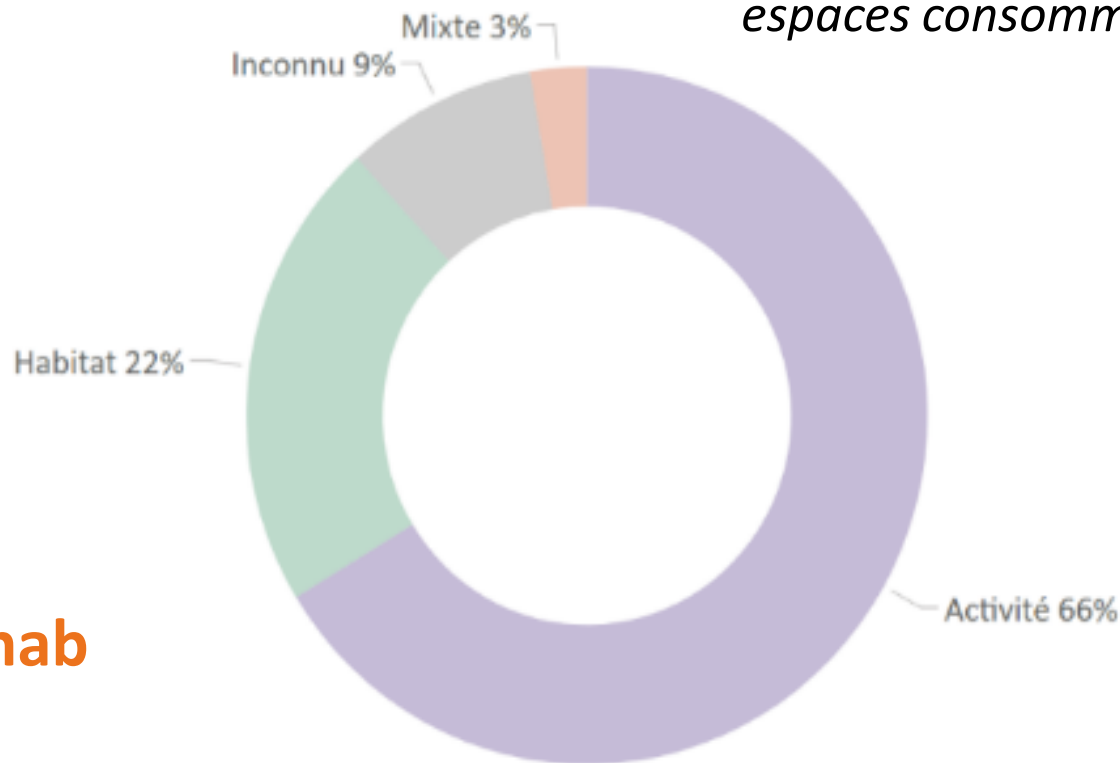
4 000 m² France

390 m² IdF

1 537 m² 91

1 974 m² 77

*Destination des
espaces consommés*



Consommation d'espace Naturel, Agricole et Forestier entre 2009 et 2019 selon les destinations, pour le territoire Grand Paris Sud (Source : BASIC d'après CEREMA)

Un foncier agricole parfois précaire

Forte précarité foncière
dûe aux réserves faites
par l'Etat pour réaliser
les villes nouvelles

= peu d'investissement pour
développer des filières agricoles
diversifiées et territorialisées

⇒ 90% de grandes cultures
(blé, orge, colza...)
pour l'exportation et
l'alimentation animale

= transmission difficile
des exploitations

⇒ population agricole
vieillissante,
⇒ agrandissement des
structures existantes

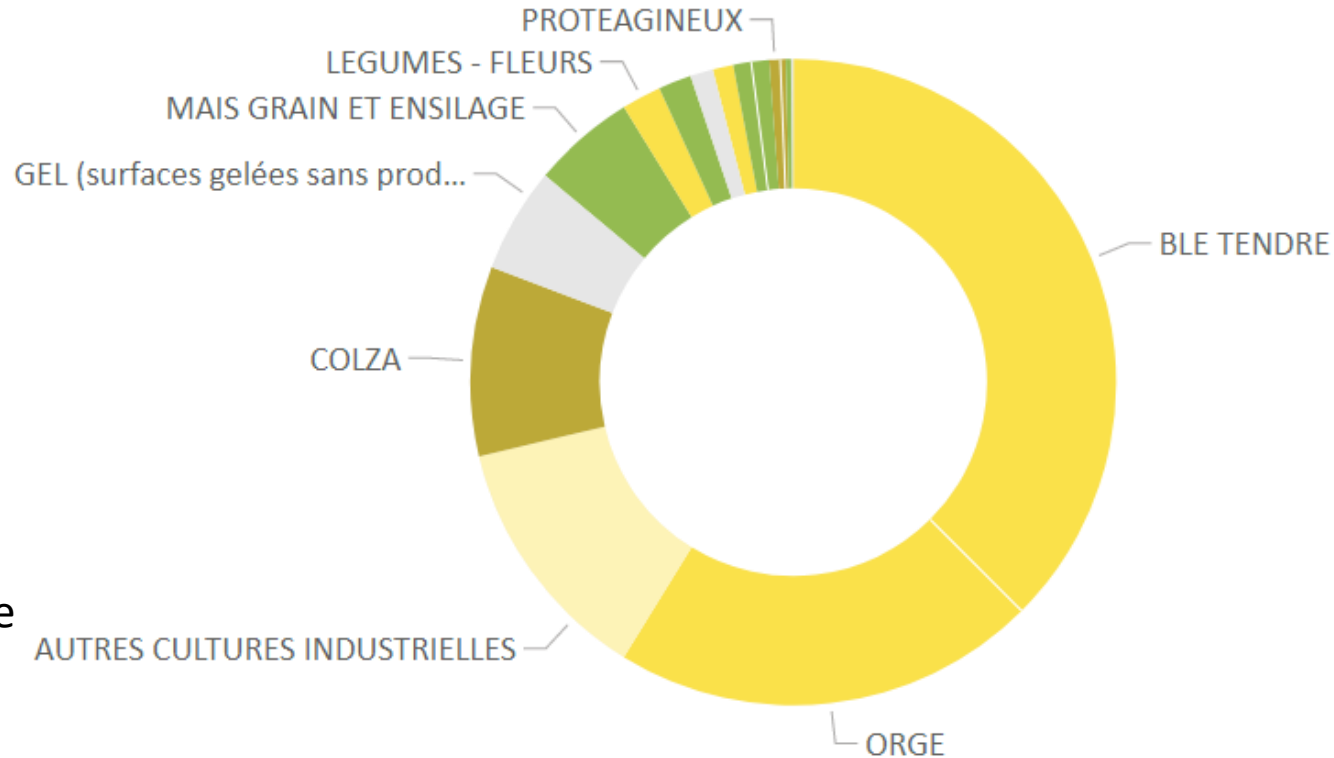
2- Une agriculture peu diversifiée

DES GRANDES CULTURES LARGEMENT MAJORITAIRES

☞ Une production très spécialisée en grandes cultures pour 90% des surfaces agricoles

☞ Les cultures « diversifiantes »

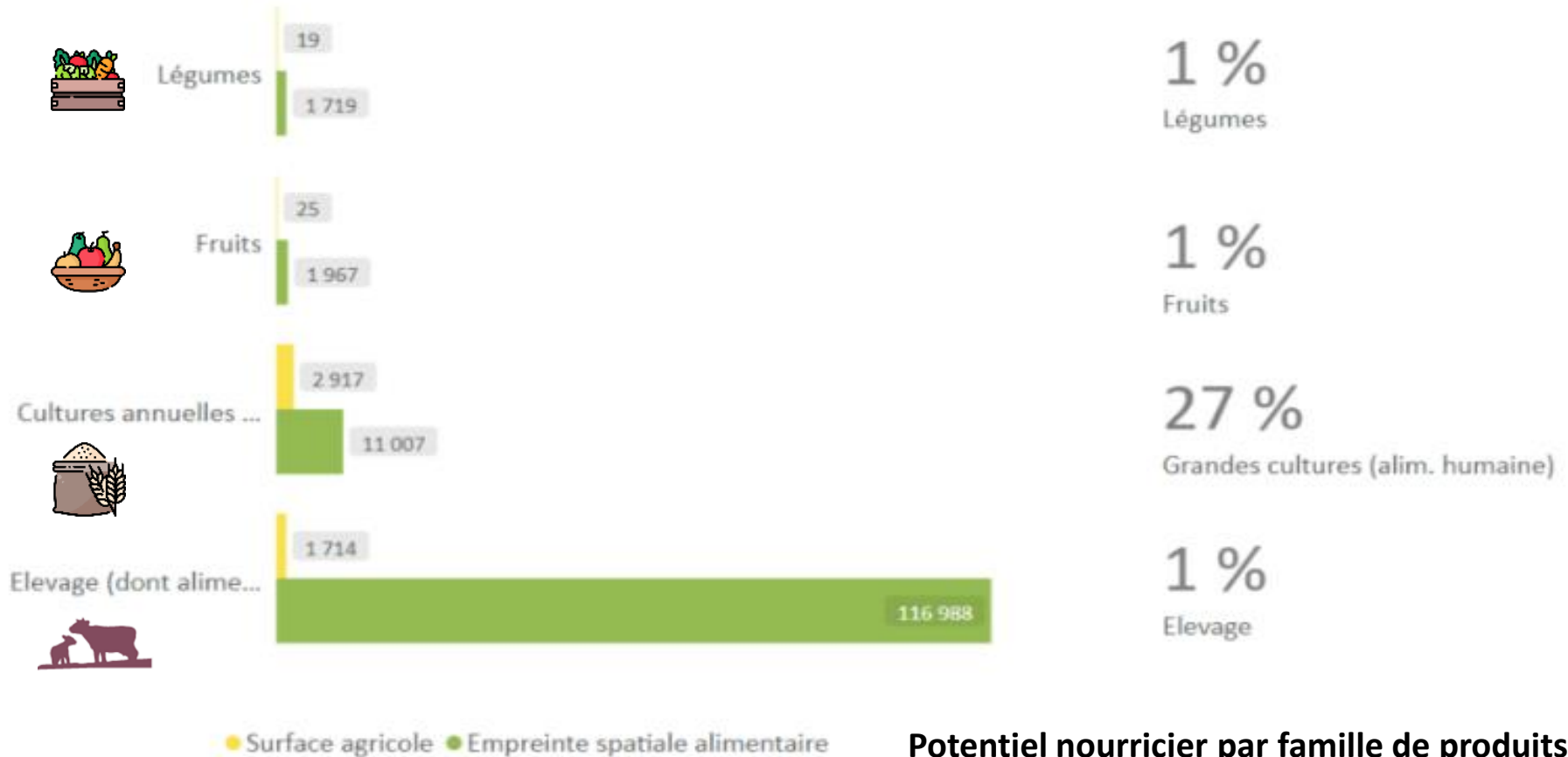
- 17 ha de fruits
- 20 ha de légumes (hors pommes de terre)
- 67 ha de pomme de terre
- 13 ha de légumes secs pour l'alimentation humaine



Répartition des hectares de grandes cultures 2019 (source : BASIC d'après RPG)

La nécessaire transition du système alimentaire et des exploitations

-> Transition vers des productions plus diversifiées



Potentiel nourricier par famille de produits

(Source : BASIC d'après RPG, PARCEL, modélisations)

-> Transition vers une agriculture plus écologique

Le bio sur GPS en 2022*

- 13 exploitations
- 4,7 % de SAU bio
- soit 230 ha
- + 42 % des surfaces bio entre 2011 et 2019

SAU bio hors territoire

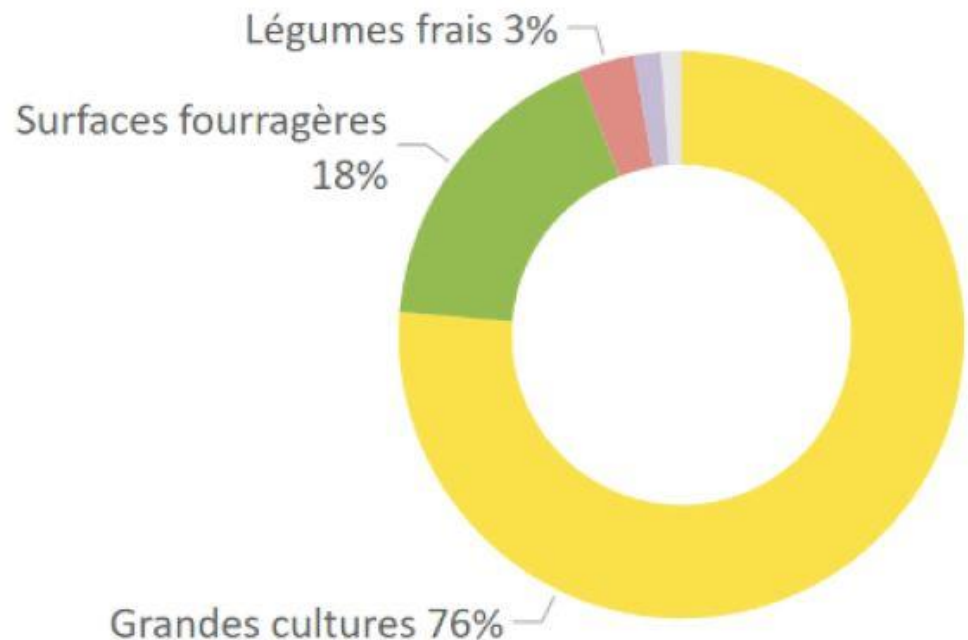
8 % France

5 % IdF

11% 91

7 % 77

*source : GAB IdF et Agence Bio 2022



Répartition des surfaces et du nombre d'exploitations en bio par famille de produits 2019 (source : BASIC d'après Agence bio)

-> la transformation et la logistique, à structurer et développer

potentiel agro-
industriel de GPS
= 30 %

= rapport théorique entre la capacité de transformation alimentaire du territoire et les besoins de la population en produits transformés

- supérieur à la moyenne francilienne
- mais peu diversifié
- et très déficitaire sur certaines filières (légumes, produits laitiers, ...)
- avec des entreprises peu ancrées au territoire



Figure 81 : Le potentiel agroindustriel de Grand Paris Sud, 2018 (Source : BASIC)

3- La faible valorisation locale des productions

1- Des circuits de distribution à atteindre pour soutenir les filières locales

(multiplication et complémentarité des débouchés)

2- Le levier de la restauration collective

- **6 100 hectares** agricoles nécessaires pour nourrir chaque jour les **75 000 convives** de restau co du territoire = presque possible! (revoir l'équilibre dans les assiettes et réduire le gaspillage)
- freins à lever : faible diversité, structuration de la demande, améliorer la rémunération des producteurs, pratiques à adapter en cuisine...

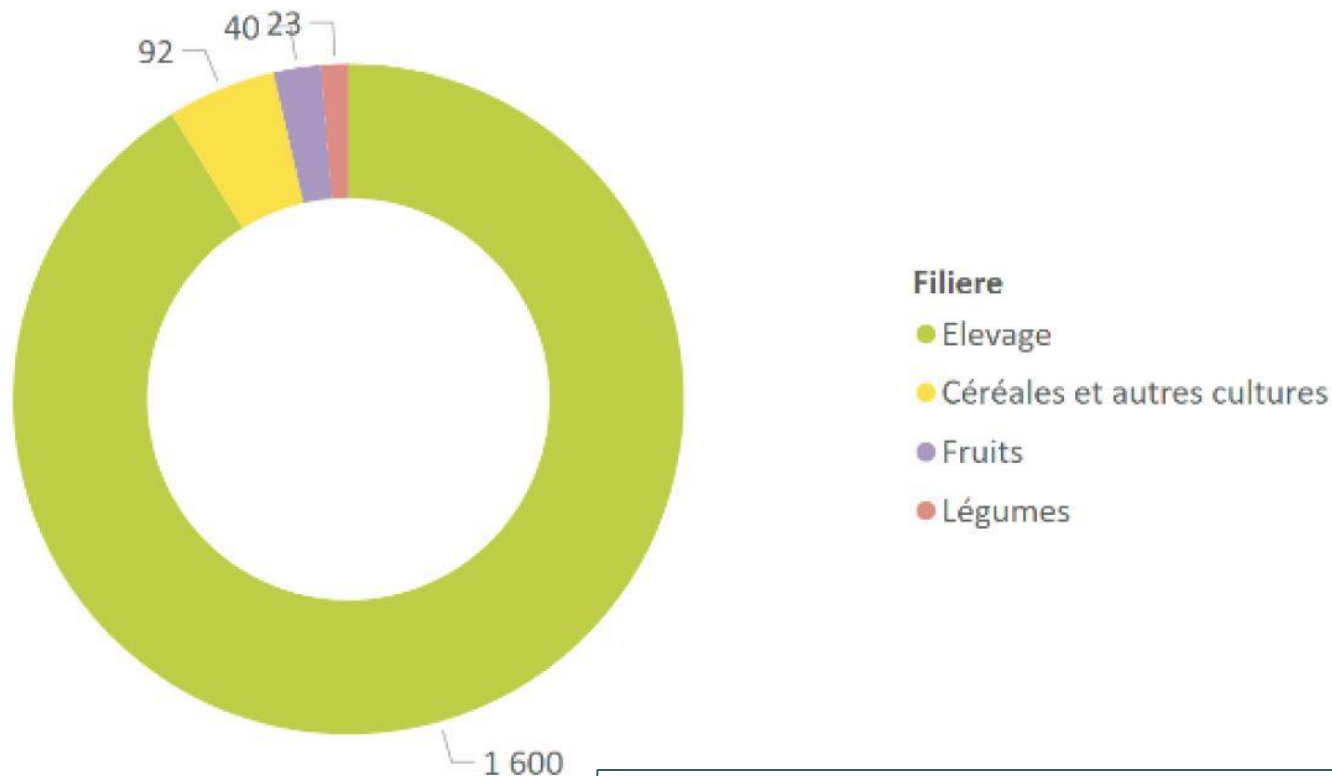
3- L'indispensable sensibilisation et éducation à l'alimentation

- des convives et de tous les intervenants en RHD
- l'acceptation des évolutions (ex : plus de produits bruts, quantités adaptées à la faim des convives, évolution des politiques tarifaires...)

3- La faible valorisation locale des productions

Estimation théorique de l'empreinte spatiale alimentaire des écoles maternelles et primaires sur GPS

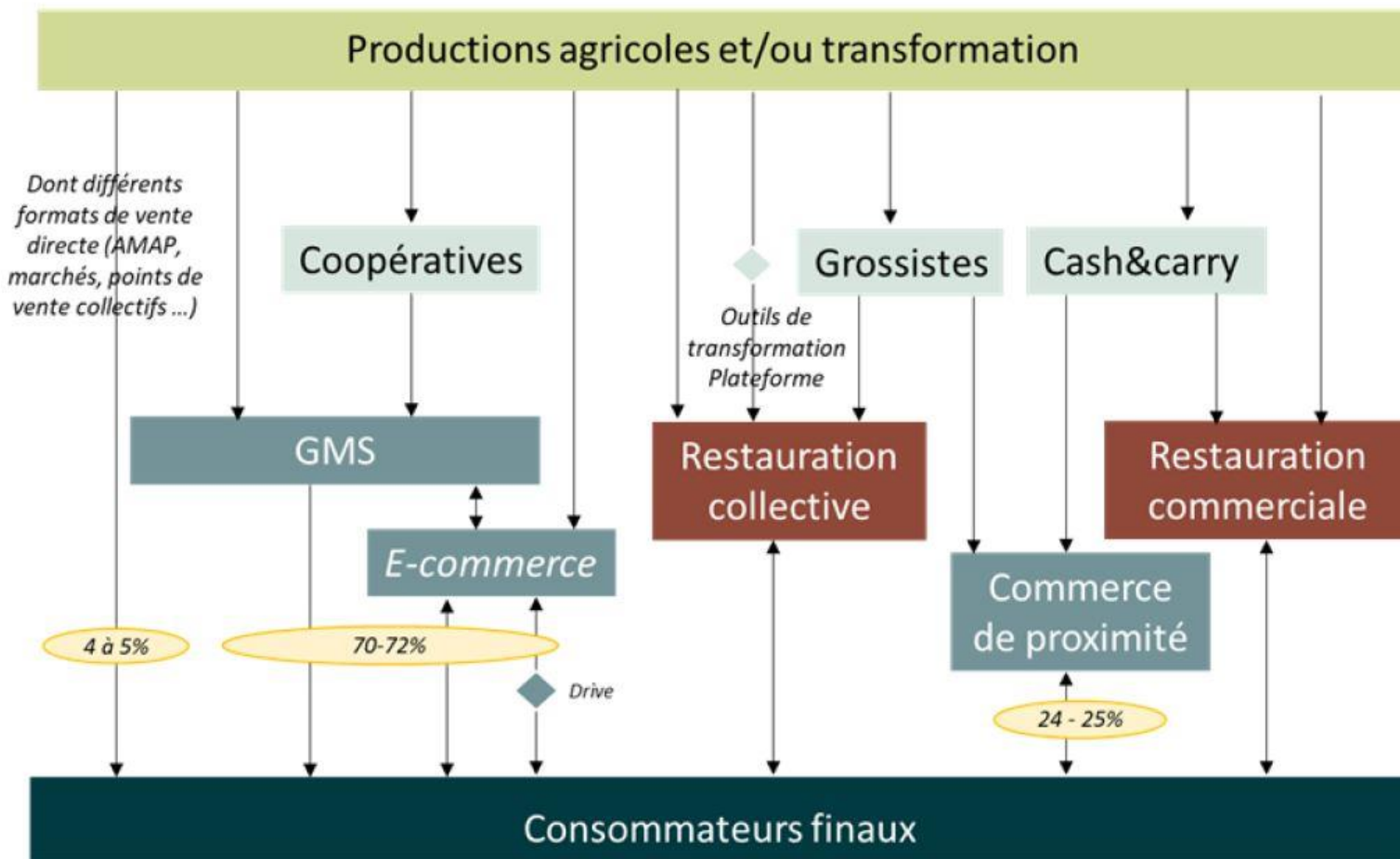
(Source : BASIC 2021)



soit 1 790 ha nécessaires au total pour 8 100 repas/jr en mater + 18 000 repas/jr en primaire (personnel inclus)

3- La faible valorisation locale des productions

-> Des distributeurs “grandes surfaces” qui détiennent la majorité des parts de marché, mais qui sont encore peu connectés au local.



Les circuits de distribution et leurs parts de marché estimés en Ile-de-France

Source : CERESCO, 2020

Habitudes d'achats alimentaires sur GPS

Enquête consommateurs sur GPS - janvier 2022 – 250 répondants

Source : CERESCO, 2022

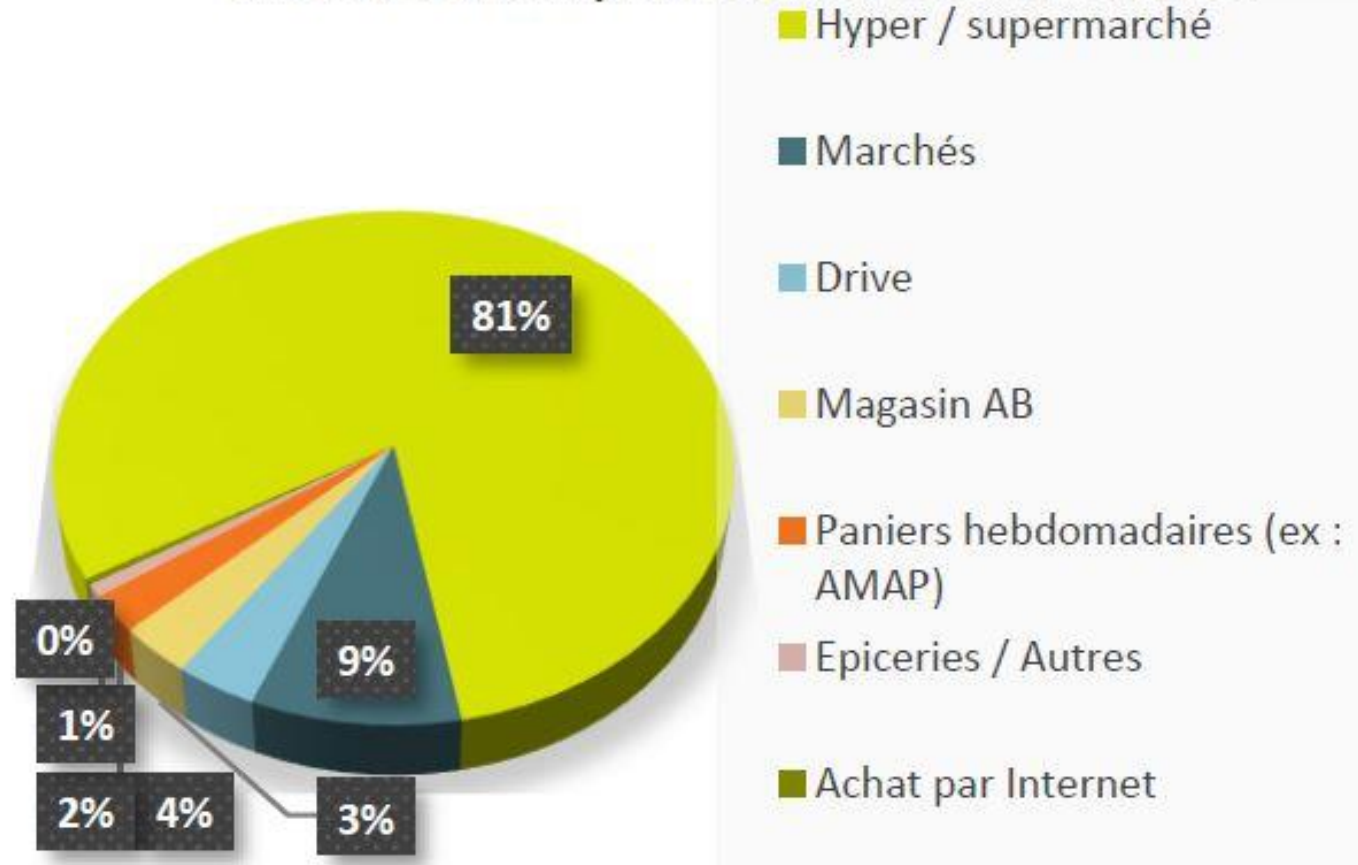
1^{er} lieu d'achat

- 85 % d'achats en GMS dont Drive
- 9 % au marché
- 3 % en magasins bio

2^e lieu d'achat

- 37 % GMS dont Drive
- 35 % marchés
- 4 % AMAP + producteur

1^{er} lieu d'achat pour les courses alimentaires



Habitudes d'achats alimentaires sur GPS

Enquête consommateurs sur GPS - janvier 2022 – 250 répondants

Source : CERESCO, 2022

- modèle de consommation en GMS encore majoritaire, qui nécessite déplacement en voiture sur les zones commerciales, principalement le samedi, pour un panier de grande taille

- mais une mutation des habitudes de consommation, y compris en GMS :
 - multiplication des acteurs d'achat
 - diminution du montant moyen du panier
 - recherche de proximité, y compris en GMS

4- Un accès inégal à une alimentation de qualité

Alimentation de qualité

= saine pour le corps et l'environnement, gustative, composée de produits dont on connaît l'origine, vendue à un prix équitable et juste pour les agriculteurs, accessible pour les consommateurs et porteuse de lien social.

(Labo ESS, 2020).

4- Un accès inégal à une alimentation de qualité



Accessibilité économique : Elle résulte à la fois du prix proposé et du pouvoir d'achat des personnes (revenus, aides, etc.). Elle constitue le premier facteur des inégalités d'accès à une alimentation de qualité.



Accessibilité pratique : Elle concerne à la fois la condition physique des personnes (âge, handicap par exemple), leur milieu de vie et leur mobilité, leur accès au matériel adéquat (accès à une cuisine, aux outils) et leur temps disponible

ACCESSIBILITE ALIMENTAIRE



Accessibilité sociale et culturelle : Elle renvoie à l'alimentation comme pratique sociale et culturelle liée à l'identité de l'individu et à son rapport aux autres. Elle désigne donc la capacité d'avoir accès à une alimentation en accord avec ses valeurs, traditions et pratiques.



Accessibilité citoyenne : Elle renvoie à la nécessité d'avoir accès à une bonne connaissance du système alimentaire, à la capacité de s'organiser collectivement et participer à toute initiative citoyenne liée à l'alimentation (engagement associatif et/ou politique,...)

4- Un accès inégal à une alimentation de qualité

UN RISQUE D'EVASION ALIMENTAIRE ET D'INEQUITE DANS LES ACCES SUR LE TERRITOIRE

1- De nombreux consommateurs aux revenus modestes

- faible budget alimentaire des ménages
- 17% des résidents sous le seuil de pauvreté, soit 95 000 personnes (*contre 14% au niveau national et 15% en Ile-de-France ; certaines communes du territoire parmi les plus pauvres de France*)

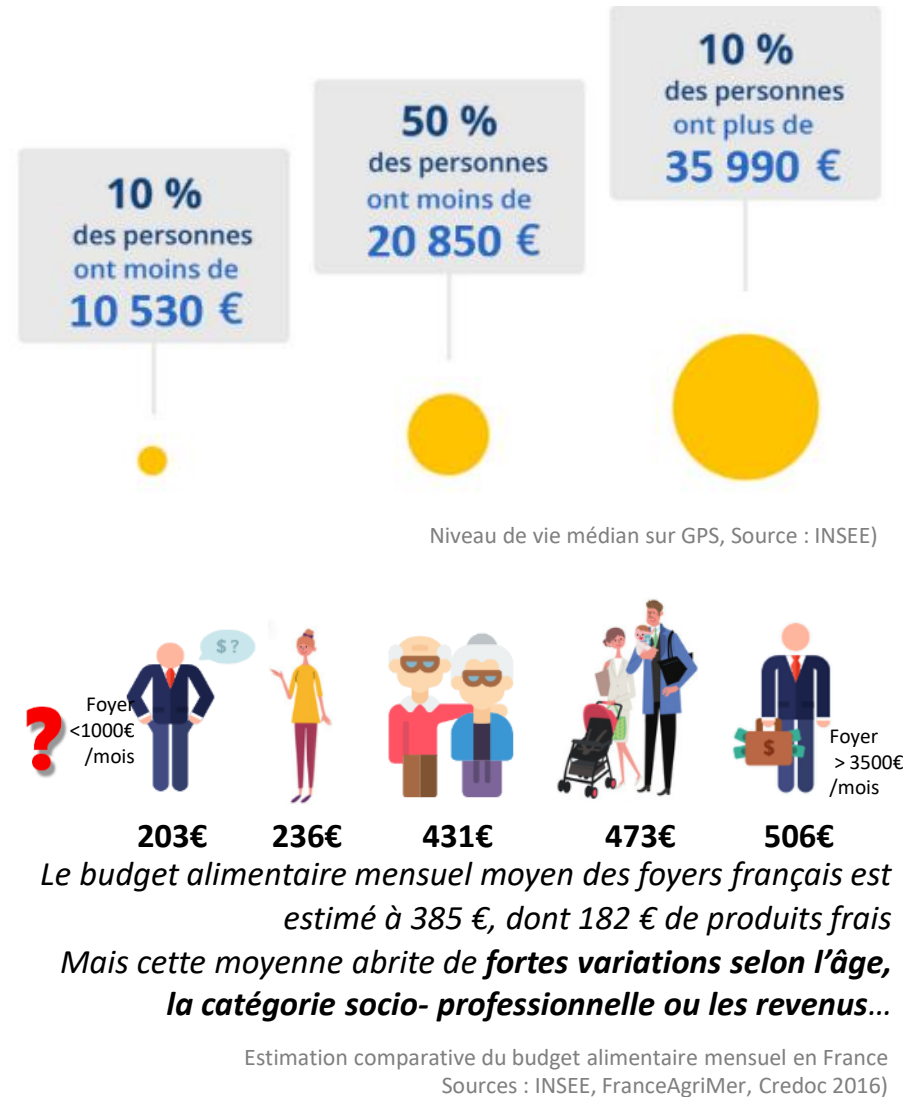
2- Récente inflation sur les prix de l'alimentation

3- Risque d'exclusion de ces populations

- **surtout** dans les projets de développement d'une alimentation de proximité et de qualité
- accessibilité = économique, pratique, sociale et culturelle, ou citoyenne

4- Trop de gaspillage

pertes au long des filières = 20% des volumes produits



Des actions déjà mises en œuvre

- **Mise en place d'une animation foncière avec la SAFER**
pour anticiper les départs en retraite, transmettre les fermes, favoriser l'installation agricole, par la mise en relation de fonciers propices au développement, et de porteurs de projets en recherche de terres.



- **Accompagnement/développement de fermes**
 - Ferme de l'Aunette à Ris-Orangis : installation de 2 maraîchers en 2021
 - Ferme maraîchère communale de Moissy-Cramayel

Des actions déjà mises en œuvre

- **Organisation des Défis des Foyers à Alimentation Positive avec le GAB IdF**



- **Création du programme Nourriterre**

pour réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines et valoriser localement in fine les biodéchets



Un écosystème territorial intéressant, à accompagner et développer

-> Une réelle opportunité d'action pour une projet alimentaire ambitieux et ancré dans l'écosystème local



 **Installations agricoles soutenues par une collectivité dont en projet**

 **Outils territorialisés structurants / inspirants**

4 grands axes de travail



- **POTENTIEL PRODUCTIF DU TERRITOIRE**



- **TRANSITION AGROECOLOGIQUE ET DIVERSIFICATION**



- **APPROVISIONNEMENT LOCAL DE LA RHD COLLECTIVE ET DE LA GRANDE DISTRIBUTION**



- **ACCES A UNE ALIMENTATION DE QUALITE POUR TOUS**

Enquête Vivre à Grand Paris Sud - 2023

- 3 ans après l'enquête «*Confinés et après ?*», réinterroger les pratiques des habitants et des usagers de l'Agglo.
- Une consultation qui s'inscrit dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération

4 331 répondants
dont **3 532** habitants

-> extrait des réponses
aux 5 questions portant
sur les thématiques
agricoles et alimentaires

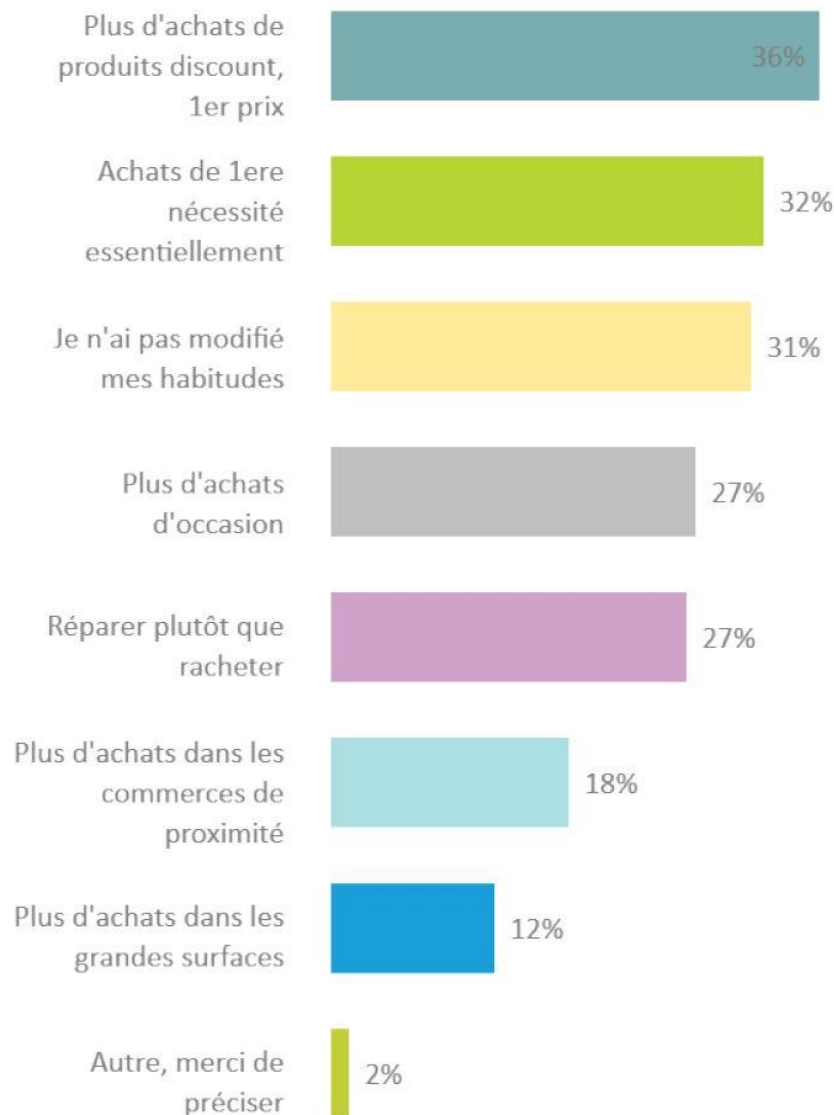
Enquête Vivre à Grand Paris Sud - 2023

Avez-vous modifié vos habitudes de consommation avec l'inflation et/ ou la crise énergétique? (plusieurs réponses possibles)



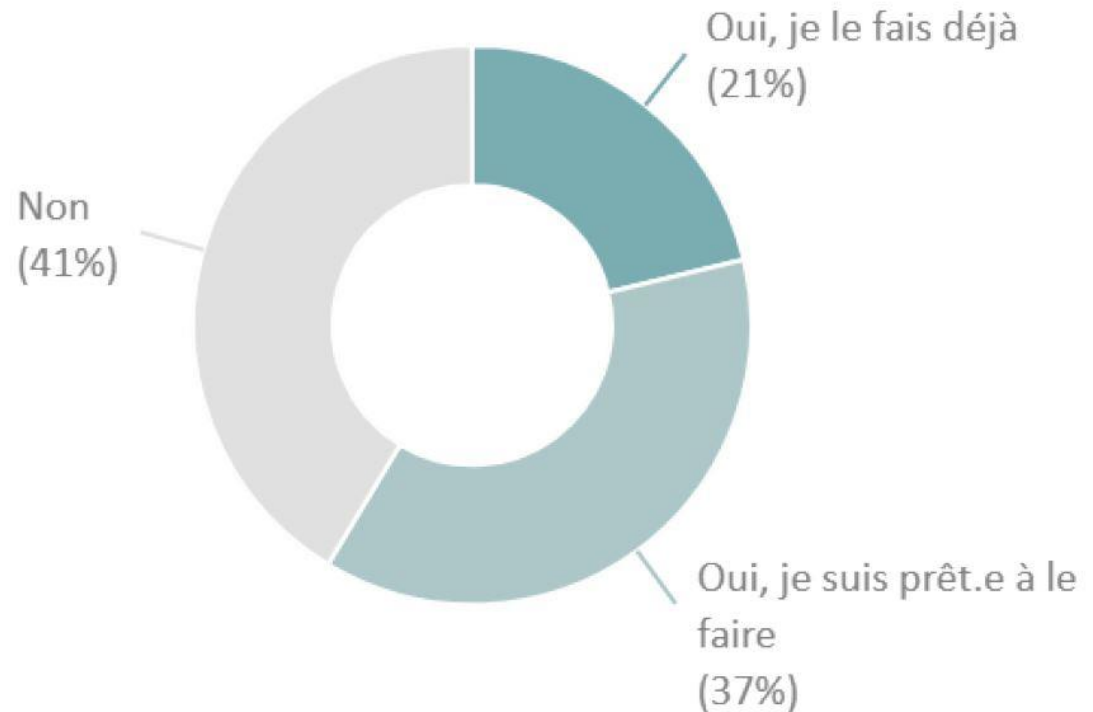
69%

des habitants ont modifié leurs habitudes de consommation avec l'inflation et/ou la crise énergétique



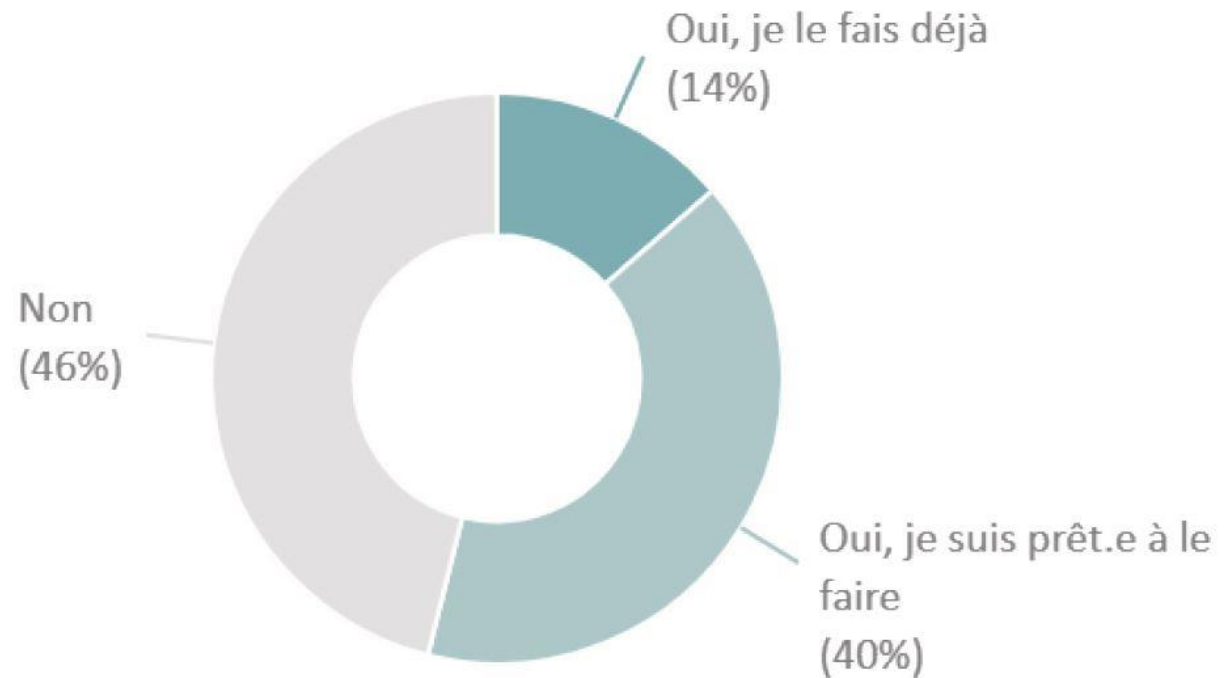
Enquête Vivre à Grand Paris Sud - 2023

Concernant votre alimentation, seriez-vous prêt à produire une partie de vos aliments (potager, jardin collectif...)



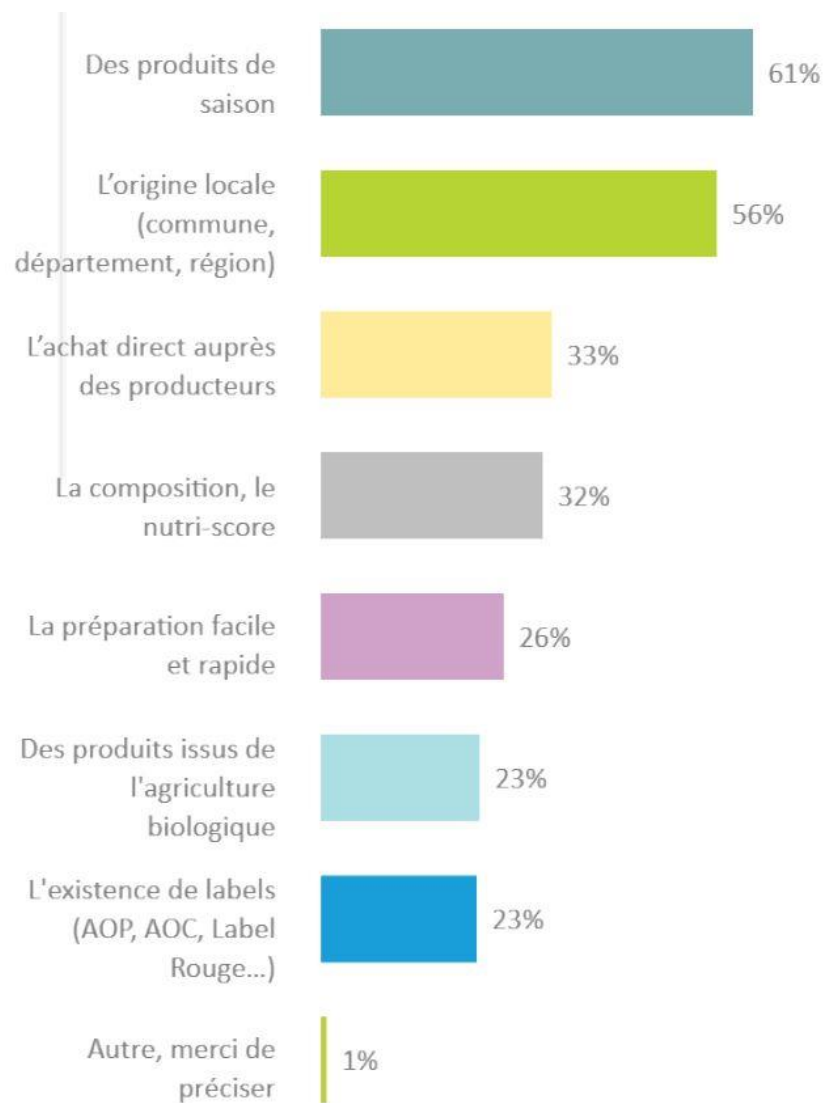
Enquête Vivre à Grand Paris Sud - 2023

Concernant votre alimentation, seriez-vous prêt à partager certaines ressources avec vos voisins (jardin, prêt matériel, cuisine collective, échange de plats cuisinés...)



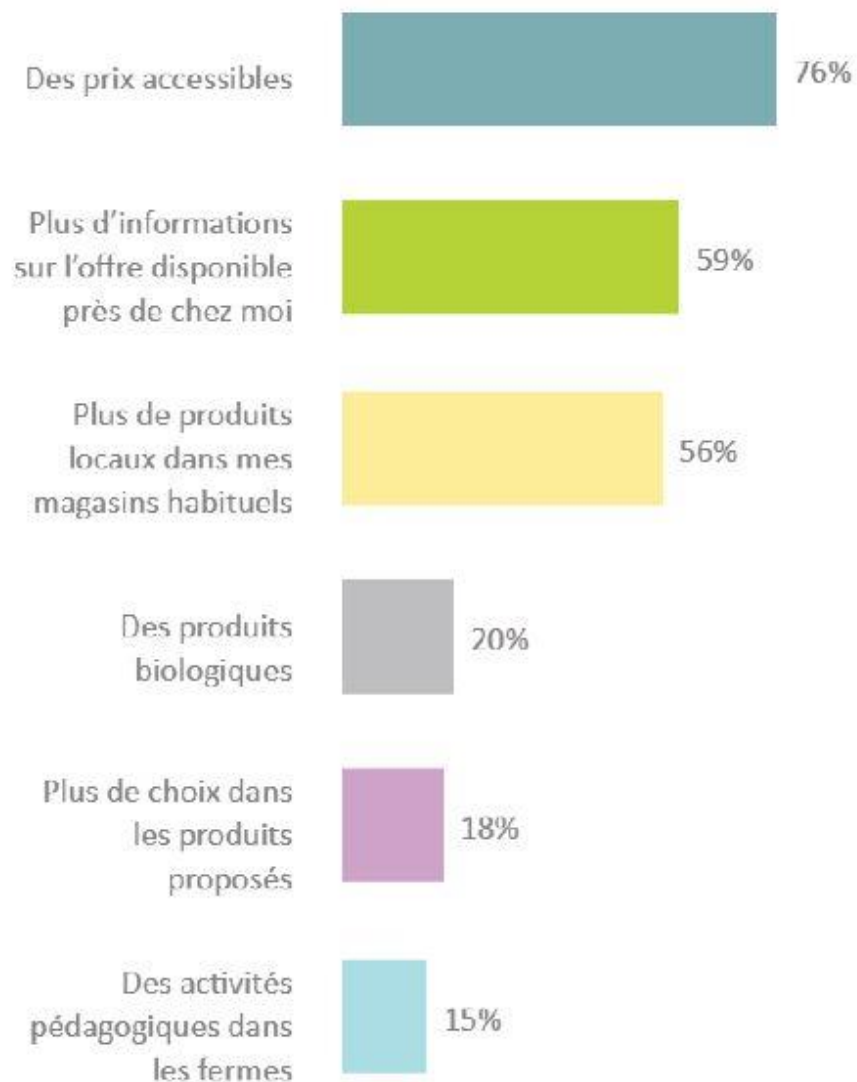
Enquête Vivre à Grand Paris Sud - 2023

**En dehors du prix,
quels sont les 3
critères les plus
importants pour
choisir vos produits
alimentaires
(3 réponses max)**



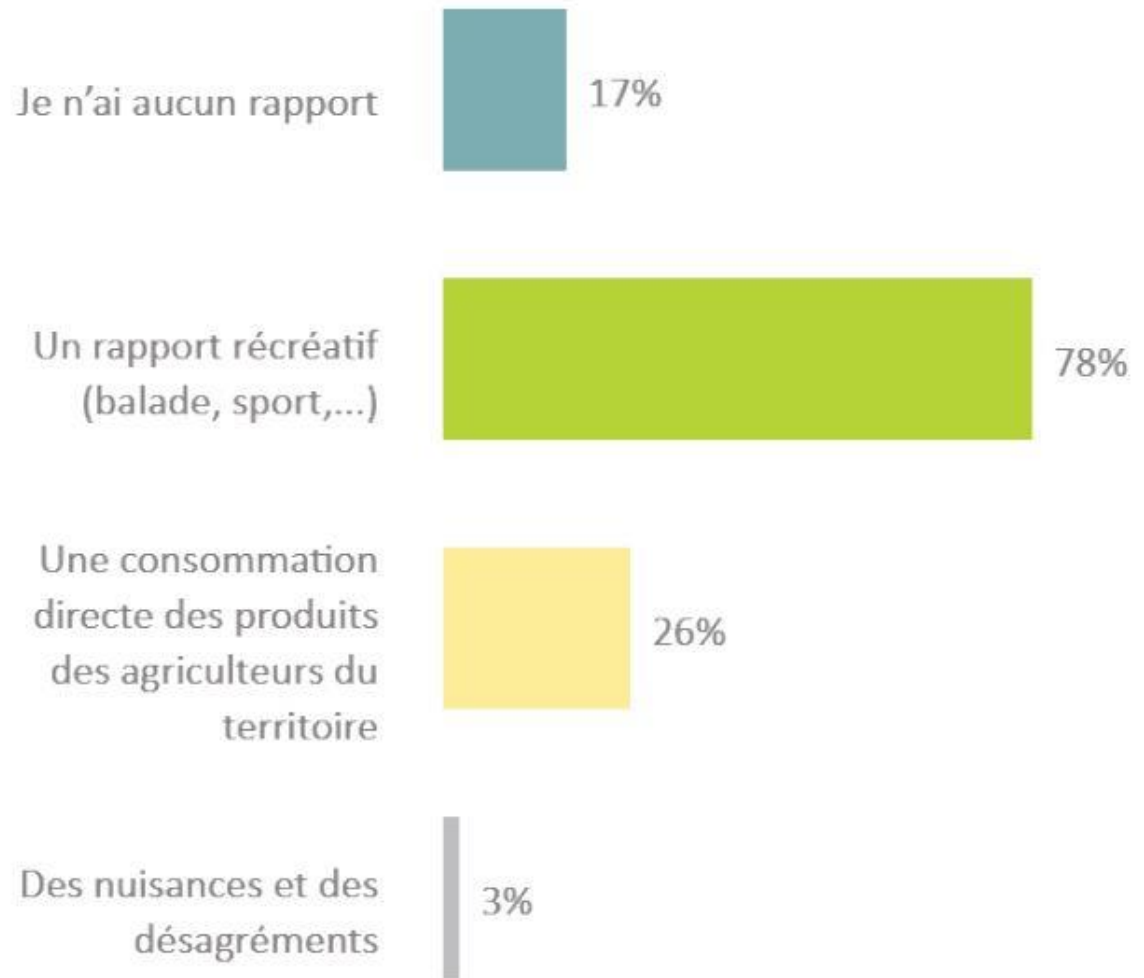
Enquête Vivre à Grand Paris Sud - 2023

**A quelles conditions
soutiendriez-vous
une agriculture de
proximité?
(3 réponses max)**



Enquête Vivre à Grand Paris Sud - 2023

Grand Paris Sud est composé à 50 % d'espaces naturels et agricoles.
Quels rapports entretenez-vous avec ces espaces ? (plusieurs réponses possibles)



1- AGIR POUR ÉDUIQUER : DÉVELOPPER L'AGRICULTURE DIFFUSE EN MILIEU URBAIN

2- DES JARDINS PARTAGÉS POUR TOUS

3- FAVORISER LA TRANSFORMATION ET LA CONSERVATION DE PRODUITS FRAIS DE SAISON

- Une aide financière ou matérielle pour les associations, centres sociaux, centres de loisirs...
- Pour la réalisation d'animations autour de la transformation et la conservation de produits frais de saison
- Une conserverie / légumerie mobile
- Une légumerie participative
- Une conserverie / légumerie mobile professionnelle avec une partie participative et pédagogique

4- COOPÉRATIVE D'ACHAT OU GROUPEMENT D'ACHAT ALIMENTAIRE

5- COMMENT FAIRE POUR QUE L'EDUCATION CHANGE LE REGARD ET LES PRATIQUES DES CITOYENS SUR L'ALIMENTATION

- Des espaces partagés dans les communes et les quartiers
- Créer une coopérative de quartier
- Une cuisine collective au sein des logements étudiants
- Jardins de copropriété/collectifs
- Jardiner ensemble
- De « *janvier à Décembre* », faire connaître les activités des producteurs locaux
- Une ferme pédagogique
- Une ferme urbaine du « *savoir* »
- Des ambassadeurs de l'alimentation saine et durable
- Des ateliers-découverte "*alimentation saine et locale*" pour les enfants
- Une forêt comestible

pour en savoir + : www.grandparissud.fr/lagglomeration/en-action/codev-de-grand-paris-sud/



PRÉSENTATION

Les modalités et les thématiques de la concertation
sur l'alimentation

Manger local à Grand Paris Sud :

- Quels besoins d'information et de sensibilisation aux notions de proximité, de saisonnalité, de circuits courts ?
- Comment lever les freins à l'alimentation locale en restauration collective publique et privée, en restauration commerciale, et chez soi ?
- Comment améliorer l'accès aux produits alimentaires locaux dans les lieux d'achats ?
- Quelles initiatives inspirantes ?
- Comment retisser les liens entre habitant·es et agriculteur·rices ?

Lutter contre le gaspillage alimentaire :

- Quels comportements et quelles pratiques à privilégier pour éviter le gaspillage ?
- Quels freins à la mise en œuvre de bonnes habitudes et comment les lever ?

Bien manger à Grand Paris Sud :

- Que signifie une « alimentation de qualité » ? Quels freins pour l'accès à une alimentation de qualité ?
- Quels besoins d'information en matière d'alimentation de qualité, d'équilibre alimentaire, de santé ?
- Quels changements d'habitudes sont nécessaires ?

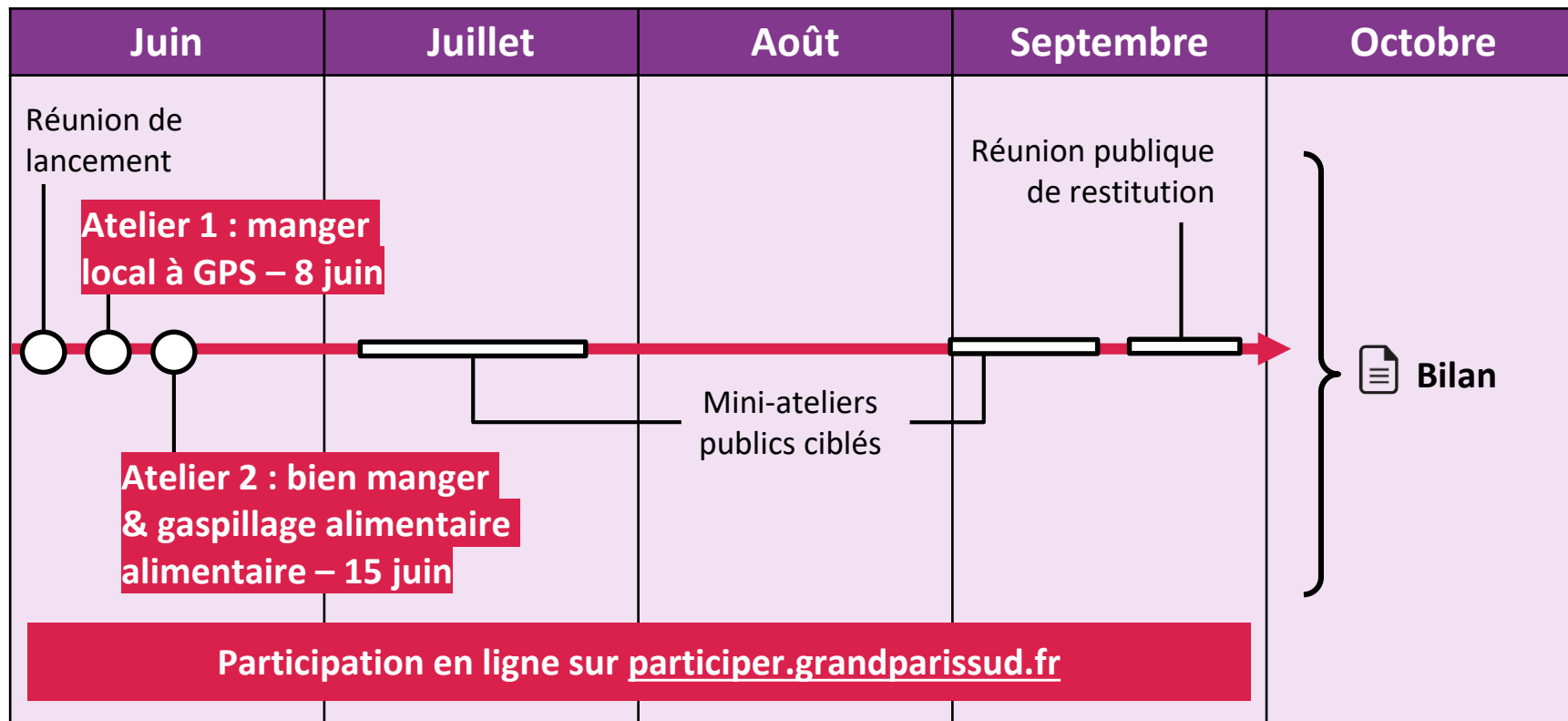
Lutter contre la précarité alimentaire

→ thématique mise en discussion en format adapté avec des publics ciblés

- Accès aux produits alimentaires (dont produits locaux) et aux moyens matériels de cuisiner
- Initiatives existantes ou à créer
- Sensibilisation au goût et au savoir cuisiner

PRESENTATION

Les modalités de la concertation



Deux ateliers participatifs thématiques en présentiel ouverts à toutes et tous :

- pour vous informer sur les thématiques proposées dans un cadre convivial
- pour partager vos attentes et vos idées afin d'enrichir le futur programme d'actions de Grand Paris Sud.

Atelier 1 : Comment manger local à Grand Paris Sud, chez soi ou en restauration collective ?

**Jeudi 8 juin
19h à 21h**

ICAM (Lieuxaint)

Atelier 2 : Comment bien manger à Grand Paris Sud ? Comment lutter contre le gaspillage alimentaire ?

**Jeudi 15 juin
19h à 21h**

Université d'Evry-Courcouronnes

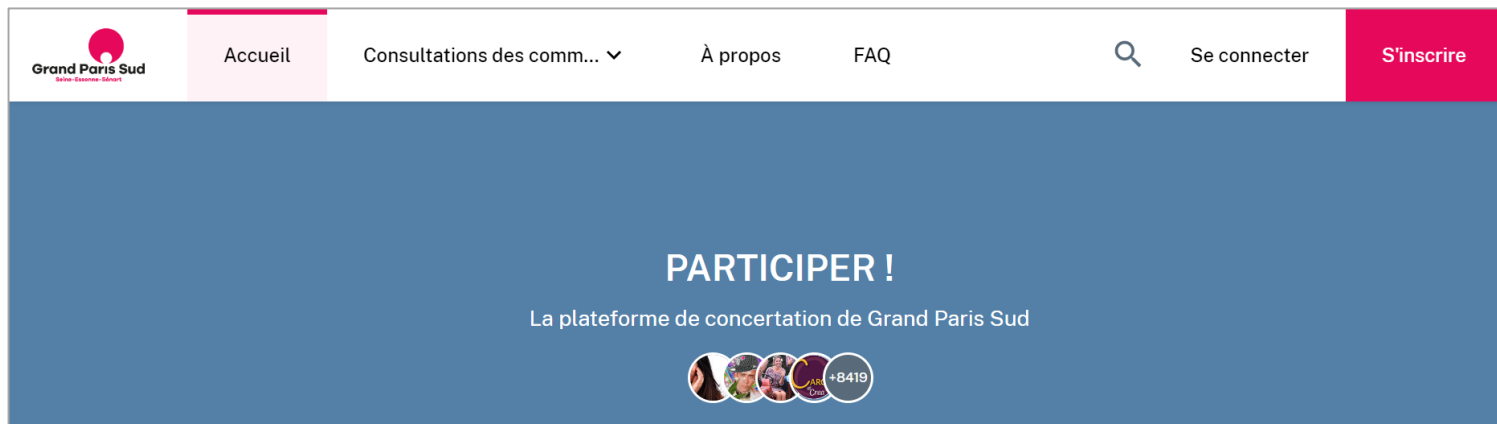


Inscription sur les formulaires distribués à l'issue des présentations ou en ligne sur participer.grandparissud.fr



Dès maintenant et jusqu'en septembre, rendez-vous sur la plateforme web participative de Grand Paris Sud participer.grandparissud.fr pour participer à la concertation en ligne :

- Retrouvez **l'ensemble des informations** sur la démarche de concertation
- Contribuez à la concertation en déposant **vos attentes et vos idées** sur les thématiques de concertation : l'ensemble des contributions sera intégré au bilan de la concertation à la fin de la démarche.





VOS QUESTIONS ET ATTENTES



Pour les personnes présentes dans la salle :

- Formez des groupes de six personnes avec vos voisins et voisines
- Choisissez une personne par groupe pour prendre en note vos échanges
- Echangez par groupe sur vos questions et attentes vis-à-vis des thématiques de la concertation, que vous reportez sur le support distribué
- Choisissez une ou plusieurs personne(s) par groupe pour restituer vos questions et attentes en plénière

VOS QUESTIONS ET ATTENTES

20 minutes



STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE DE
GRAND PARIS SUD
Réunion publique de lancement
Jeudi 1er juin 2023



VOS QUESTIONS ET ATTENTES

THÉMATIQUE «MANGER LOCAL À GRAND PARIS SUD»

VOS QUESTIONS :

VOS ATTENTES :

1

STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIALE DE
GRAND PARIS SUD
Réunion publique de lancement
Jeudi 1er juin 2023



VOS QUESTIONS ET ATTENTES

THÉMATIQUE «LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE À GRAND PARIS SUD»

VOS QUESTIONS :

VOS ATTENTES :

3

THÉMATIQUE «BIEN MANGER À GRAND PARIS SUD»

VOS QUESTIONS :

VOS ATTENTES :

2

AUTRES SUJETS

VOS QUESTIONS :

VOS ATTENTES :

4

Conçu et réalisé par **RESPUBLICA**

Conçu et réalisé par **RESPUBLICA**



QUESTIONS-REponses ET Echanges EN PLENIERE

QUESTIONS-REPONSES ET ECHANGES EN PLENIERE

- Restitution thématique par thématique : tous les groupes indiquent d'abord leurs questions et attentes sur la thématique 1, puis la 2, puis la 3.
- Si une question ou une attente a déjà été restituée par un autre groupe, vous pouvez la passer dans votre restitution.
- Les éventuelles questions/attentes qui n'auraient pas pu être restituées à l'oral figureront au compte-rendu de la réunion.





MOT DE CONCLUSION

CONCLUSION

Michel BISSON

Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud